

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110929-VD20112909-40-DE
Date de signature : 05/10/2011
Date de réception : 06/10/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme JUBAN) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M. OUAZANA (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. DUPIRE - M. PRIBETICH - Mme GARRET-RICHARD - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Musée de la Vie Bourguignonne - Constats d'état sur des collections - Demandes de subventions

M. BERTELOOT au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La réalisation d'études ou de constats d'état, par des restaurateurs d'œuvres d'art, est indispensable pour assurer le suivi et la conservation des collections des musées.

Des travaux de ce type s'avèrent nécessaires sur la collection de coiffes conservée au Musée de la Vie Bourguignonne. Il s'agit de classer ces objets par typologie, d'élaborer une fiche technique pour chacun d'entre eux avec un descriptif précis et une couverture photographique, et de prélever des fibres de tissu en vue d'analyses et d'étude.

Le coût de l'ensemble de ces études est estimé à 4 690 €, et elles ont par ailleurs recueilli l'avis favorable de la commission scientifique régionale de restauration des musées de France.

Il est proposé de solliciter l'ensemble des concours financiers susceptibles d'être mobilisés pour cette opération.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter, au taux maximum, les subventions susceptibles d'être attribuées pour la réalisation d'études et de constats d'état sur la collection de coiffes du Musée de la Vie Bourguignonne ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

[]